

**1/ Compte-rendu du 8/04/2021 :**

Le compte-rendu de la réunion du 8/04/2021 est validé à l'unanimité.

**2/ Remboursement anticipé de deux prêts :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour le remboursement du prêt n° 7491459 (immeuble rue de la mairie) et du prêt n° 8411430 (atelier rue verte).

**3/ Vote du Budget Primitif 2021 :**

Le Budget Primitif 2021 est approuvé à l'unanimité aux chiffres suivants :

**Section de fonctionnement :**

-dépenses de fonctionnement : 860 149 €  
-recettes de fonctionnement : 860 149 €

**Section d'investissement :**

-dépenses d'investissement : 537 716 €  
-recettes d'investissement : 537 716 €

**4/ Modification des tarifs des concessions du nouveau cimetière :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres valide la modification des tarifs des concessions dans le cimetière rue neuve ainsi qu'il suit :

- 1/ Concession de 50 ans : 200 € la 1<sup>ère</sup> place – 100 € la 2<sup>ème</sup> place et 50 € pour la 3<sup>ème</sup> place et plus  
2/ Concession de 30 ans : 150 € la 1<sup>ère</sup> place – 50 € la 2<sup>ème</sup> place et 50 € pour la 3<sup>ème</sup> place et plus  
3/ Concession de 20 ans : 100 € la 1<sup>ère</sup> place – 50 € la 2<sup>ème</sup> place et 50 € pour la 3<sup>ème</sup> place et plus

**5/ Adoption du règlement de cimetières :**

Un avis favorable est donné à la proposition de règlement des cimetières.

**6/ Achat d'un logiciel de gestion des cimetières :**

Après présentation par Mme Laurence JOLY de deux logiciels de gestion, le Conseil Municipal décide l'acquisition du logiciel de la Société 3D Ouest d'un montant de 1812 € et la souscription de la maintenance de ce logiciel d'un montant annuel de 226 € 80.

**7/ Présentation des devis pour la voirie :**

Monsieur le Maire présente les devis qu'il a reçu de la Société Hembert TP (90 285 € 50 ht) et Leroy TP (81 669 € ht) pour l'aménagement des rues de l'église, de la mairie et des écoles et précise qu'il doit encore recevoir un devis.

Il donne le détail des différents travaux qui seront réalisés et il propose au Conseil de solliciter une Subvention auprès de la Région (27 000 €), du Département (15 000 €), dans le cadre de la DETR (15 000 €) et dans le cadre de la répartition des amendes de police (5000 €). Le Conseil valide cette proposition de demandes de subventions.

## **8/ Inscription à l'école publique :**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une demande de scolarisation pour la rentrée 2021/2022 d'un enfant qui aura 3 ans en janvier 2022. Il rappelle que les enfants qui ont leur 3 ans en début d'année doivent attendre actuellement septembre pour être scolarisés. Il souhaiterait que l'on puisse proposer une scolarisation en-cours d'année scolaire avec certains aménagements (en ½ journée par exemple).

La prise de décision est reportée.

## **9/ CAPSO : Aide aux primo-accédants :**

La Capso propose à la commune d'accorder une subvention d'un montant minimum de 2000 € aux primo-accédants répondant aux critères suivants : ne jamais avoir été propriétaire, être âgé de 30 ans au maximum, acheter un bien achevé avant 1948, réaliser des travaux d'amélioration de 4000 € ht minimum, acquérir un bien dans une commune participant au dispositif. Monsieur le Maire rappelle que la commune n'a jusqu'à présent jamais adhéré au dispositif.

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres décide de ne pas y adhérer.

## **10/ Elections législatives partielles, Régionales et Départementales :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les élections législatives partielles auront lieu les 30 mai et 6 juin ; les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin. Il donne ensuite les directives de la Préfecture qui précise que les membres du bureau de vote devront être, soient vaccinés (3 semaines avant le scrutin), soient testés négatifs (J-2, J+5 et J+8). Un appel à volontaires sera effectué pour la composition des bureaux de vote.

## **11/ Informations et questions diverses :**

-Vivre à la campagne : M. Simon ERCKELBOUDT présent au Conseil des affiches qu'il propose d'installer aux entrées de la commune et qui informe sur la vie à la campagne (Coqs, vaches, Cloches, Agriculteurs, etc....). Le Conseil Municipal salue l'initiative et lui demande de retravailler les affiches, demander des devis et voir à la création d'une charte à faire signer par chaque nouvel habitant dans la commune.

-Entretien des espaces verts : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de Campagne services pour l'entretien des espaces verts au lotissement pour 2021 d'un montant de 8848 € ttc. L'entretien des fossés, côté rue de l'industrie, derrière les habitations sera effectué également.

Levée de séance : 21 h 10.

La secrétaire de séance,  
Mélanie TIBERGHEN.



Le Maire de Nordausques,  
Gilles DEBOVE.

